

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

## TITRE RNCP OSTEOPATHE

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une va lidation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS, N° SIRET : 448 207 258 000 22



	REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL (	D'EVALUATION
	écrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les mod	alités d'évaluation des acquis
'	activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- -	Accueil et information de la personne  Accueil de la personne. Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie. Recueil du consentement de la personne à l'intervention.	<ul> <li>C1. Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique:</li> <li>Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte.</li> <li>Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.</li> <li>Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.</li> <li>Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.</li> <li>Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.</li> </ul>	Évaluation 1 :  Mise en situation professionnelle reconstituée  Durée : 30 minutes.  Modalité d'évaluation :  Il est demandé au/à la candidat(e) de conduire un premier entretien ostéopathique, de recueillir et d'analyser la demande de la personne.	Cr1. Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne :  - Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies  - Le choix des informations est pertinent  - Les informations sont priorisées  Cr2. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle :  - La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte  - Les besoins spécifiques de communication sont repérés et

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS, N° SIRET : 448 207 258 000 22



CEESO	
	les attitudes adaptées identifiées
	Cr3. Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage :
	- Une attention est portée à la personne - La communication prend en
	compte l'expression et le contexte de vie de la personne Le langage professionnel et les modes de communication
	(verbal, non verbal) sont adaptés à la personne - La posture professionnelle est
	adaptée à la relation et vise au respect de la personne  Cr4. Pertinence des informations et
	conseils apportés :  - Les informations et conseils
	sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies



- Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation - La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne - L'appropriation des informations par la personne est recherchée - Les objectifs des actions proposées sont clairs et
argumentés



### Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe

- Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne : motifs de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés...
- Examen physique de la personne : examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaires.
- Établissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité.
- Établissement du diagnostic ostéopathique.
- Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention.

### **C2**. Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique :

- Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental.
- Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.
- Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.
- Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.
- Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique. - Formaliser un suivi des interventions.
- Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus.
- Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation.

### Évaluation 2 :

Mise en situation professionnelle reconstituée.

Durée: 45 minutes.

#### Modalité d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de concevoir un projet d'intervention ostéopathique.

### Le/La candidat(e) doit:

- Conduire un entretien (anamnèse)
- Réaliser l'examen physique de la personne
- Établir un diagnostic ostéopathique
- Élaborer le projet d'intervention ostéopathique
- Définir la stratégie de l'intervention adaptée à la personne
- Déterminer les modalités de l'intervention.

**Cr1.** Pertinence du projet et du programme d'intervention :

- Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne
- Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique
- La planification des interventions est pertinente Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation
- Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention
- Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés
- Les adaptations nécessaires sont argumentées
- **Cr2.** Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention :



				<ul> <li>Les finalités de l'intervention sont identifiées</li> <li>Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention</li> <li>Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice/risque évalué</li> <li>Le projet proposé est expliqué et argumenté</li> <li>Cr3. Pertinence des explications apportées à la personne :         <ul> <li>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne</li> <li>Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne</li> <li>Les réactions de la personne sont prises en compte</li> </ul> </li> </ul>
- Mi	i <b>tervention ostéopathique</b> ise en œuvre des règles en matière hygiène et de sécurité.	C3. Réaliser une intervention ostéopathique :	<b>Évaluation 3</b> :  Mise en situation professionnelle reconstituée.	<b>Cr1.</b> Choix des gestes ostéopathiques adaptés :

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon

SAS, N° SIRET: 448 207 258 000 22

Établissement d'Enseignement Supérieur enregistré au Rectorat d'Académie de Lyon sous le numéro : 069 -3976 X



- Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés.
- Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique.
- Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention.
- Conseils à la personne : activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel...
- Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation.
- Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Évaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre.
- Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
- Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie.
- Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri-professionnelle.
- Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

Durée: 45 minutes.

#### Modalité d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de réaliser une intervention ostéopathique en appliquant les techniques adaptées au motif de consultation de la personne.

- Les indications et les contreindications absolues et relatives sont systématiquement identifiées
- Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels
- **Cr2.** Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles :
- Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles
- Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles
- Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
- La traçabilité de l'intervention est assurée Toute action est expliquée à la personne



CEESU	
	Cr3. Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques
	- Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique - Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée - Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées - La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre - L'adaptation des gestes en fonction de l'évaluation des résultats est expliquée
	Cr4. Identification des risques :
	- Les risques liés à la mise en œuvre des interventions ostéopathiques sont identifiés et expliqués



informations nécessaires sont indiquées sur

Les informations indiquées sont

sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle

Cr6. Pertinence des réactions en situation d'urgence dans le cadre de l'intervention ostéopathique:

- Les situations d'urgence sont repérées
- Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes d'urgence sont situations identifiées et expliquées



# 4. Organisation des activités, gestion de l'information

- Préparation, organisation et planification des interventions.
- Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques.
- Échanges avec les professionnels de santé par les moyens adaptés.
- Rédaction de courriers et de comptes-rendus.

### **C4**. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique :

- Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires.
- Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.
- Réaliser les examens physiques appropriés.
- Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus.
- Évaluer les troubles fonctionnels.
- Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement.
- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel.
- Identifier l'intérêt d'une démarche pluriprofessionnelle en fonction de la situation.
- Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe.
- Élaborer un diagnostic ostéopathique.

### Évaluation 4:

Examen pratique suivi de la réalisation d'un dossier administratif et médical avec une soutenance orale.

**Durée**: 45 minutes dont 15 minutes de présentation du dossier.

#### Modalité d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de recueillir des informations lors d'une consultation puis de constituer le dossier administratif et médical de la personne. Enfin, à l'oral, il/elle devra présenter son raisonnement et le dossier de la personne permettant la traçabilité des interventions.

**Cr1.** Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne :

- Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation
- Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte
- Les données du dossier de la personne sont prises en compte
- Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés
- Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte
- Les caractéristiques des troubles sont identifiées
- La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif
- Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation
- Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS. N° SIRET : 448 207 258 000 22



CEESO		
		des sources et le croisement des données - Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés
		<b>Cr2.</b> Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés :
		<ul> <li>Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité</li> <li>Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués</li> <li>La contre-indication à l'intervention ostéopathique est identifiée</li> <li>Les dysfonctions sont mises en évidence</li> </ul>
		<b>Cr3</b> . Cohérence du diagnostic ostéopathique établi :
		- L'analyse des informations recueillies au cours des



CEESO	
	différentes évaluations est cohérente - L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes - Les liens sont établis entre les
	résultats de l'évaluation et les motifs de la consultation
	- Les relations entre les différentes dysfonctions sont identifiées et hiérarchisées
	- Les situations nécessitant une réorientation de la personne sont identifiées
	- Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées
	<ul> <li>L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée</li> </ul>
	<ul> <li>Les régions anatomiques à traiter sont identifiées</li> <li>Le raisonnement est logique et</li> </ul>
	argumenté - Le diagnostic ostéopathique
	posé fait le lien entre les éléments recueillis et analysés et les références

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS, N° SIRET : 448 207 258 000 22

Établissement d'Enseignement Supérieur enregistré au Rectorat d'Académie de Lyon sous le numéro : 069 -3976 X



				professionnelles dans le domaine
5	Gestion d'un cabinet  Gestion administrative d'un cabinet. Gestion du personnel d'un cabinet.  Gestion des dossiers administratifs, archivage.  Gestion des matériels et des locaux.	C5. Gérer un cabinet:  - Choisir un mode d'exercice Élaborer et gérer un budget Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation Organiser l'espace professionnel Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.	Évaluation 5 :  Cas pratique sur la gestion d'un cabinet  Durée : 1 heure dont 15 minutes de présentation orale.  Modalité d'évaluation :  A partir d'un cas pratique donné, il est demandé au/à la candidat(e) de choisir le mode d'exercice le plus adaptée à la situation, de préconiser l'organisation des activités, de la gestion administrative et de la gestion du matériel. Enfin, à partir d'éléments de budget lui étant remis le/la candidat(e) devra optimiser la gestion budgétaire.  A l'oral, le candidat argumentera sur l'organisation du cabinet mise en place et justifiera ses choix. Il sera interrogé sur la gestion du	Cr1. Pertinence des informations utilisées pour le choix du mode d'exercice:  Les informations nécessaires sont identifiées : réglementation, démarches  Cr2. Respect des règles dans la gestion d'un budget:  - La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés  - Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés  Cr3. Locaux et matériels fonctionnels, suffisants et correspondant aux règles d'hygiène et sécurité:  - Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement
				sont identifiés

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS, N° SIRET : 448 207 258 000 22



	personnel et la réglementation associée ainsi que sur les règles d'hygiènes et de sécurité.	<ul> <li>Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées</li> <li>L'organisation des lieux est fonctionnelle Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les réglementations en vigueur</li> <li>Cr4. Pertinence de l'organisation des activités :</li> <li>Les plannings de rendez-vous sont respectés</li> <li>Cr5. Respect de la réglementation liée à la gestion du personnel :</li> <li>La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée</li> <li>Cr6. Respect des règles de gestion administrative :</li> <li>Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse</li> </ul>
--	---	---



### 6. Veille professionnelle et formation continue

- Actualisation de connaissances et documentation professionnelle.
- Participation à des formations continues, séminaires, congrès.
- Participation à des activités de formation.
   Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Participation à des travaux de recherche professionnelle.

**C6.** Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles :

- Identifier les ressources documentaires et utiliser des bases de données actualisées.
- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
- Interpréter et utiliser les données des publications nationales et internationales.
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des références et des évolutions.
- Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.
- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.

### Évaluation 6 :

Épreuve écrite sur de l'analyse de pratique avec soutenance orale.

**Durée**: 30 minutes

#### Modalité d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de rédiger une auto-évaluation des consultations réalisées.

A l'oral, le/la candidat(e) devra présenter et justifier son analyse et les axes d'évolution.

### Évaluation 7:

Épreuve écrite avec soutenance orale.

**Durée**: 30 minutes

#### Modalité d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de réaliser une synthèse bibliographique sur une thématique.

- **Cr1.** Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée :
- Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées
- La sélection des données est pertinente
- **Cr2.** Pertinence de l'interprétation des données recueillies :
- L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente
- Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués
- **Cr3.** Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle :
- La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles
- Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont

Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie LYON 39 rue Pasteur - 69007 Lyon SAS. N° SIRET : 448 207 258 000 22



Dádigas at présantes des descrits	A Paral Halla makaantara sa	idontifión ot ourlistado
- Rédiger et présenter des documents	A l'oral, il/elle présentera sa	identifiés et explicités:
professionnels en vue de	synthèse ainsi qu'un article	réglementation, références
communication orale et/ou écrite.	scientifique et de son utilité en	professionnelles, principes de
	ostéopathie.	qualité, d'ergonomie, de
	·	sécurité, d'hygiène, de
		traçabilité, satisfaction des
		bénéficiaires
		beneficiaires
		<b>Cr4.</b> Pertinence de la démarche
		d'analyse des interventions :
		d analyse desinterventions.
		- Les informations permettant de
		mener la démarche
		d'évaluation sont repérées et
		-
		les modalités identifiées
		- La démarche d'analyse de
		l'intervention et le
		raisonnement sont formalisés
		et logiques
		- Les axes d'évolution sont
		identifiés: formation
		professionnelle à développer,
		domaines d'intervention sur
		lesquels les efforts doivent
		porter, informations à
		rechercher
		- Les analyses de situations sont
		présentées et argumentées en
		presentees et argumentees en



CEESO		
CEESO		utilisant un vocabulaire professionnel  Cr5. Cohérence des propositions d'amélioration :
		<ul> <li>Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées</li> <li>Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact</li> </ul>